

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 03265 Numéro SIREN : 920 966 116 Nom ou dénomination : 5 PSTA
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/04/2024 sous le numéro de dépôt 5796

DÉPÔT DU

2050 - Bilan Actif

04 AVR. 2024

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

05796 ①

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 5 PSTA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		10	
Adresse de l'entreprise		5 RUE DU CHAMP JACQUET 35000 RENNES		Durée de l'exercice précédent*			
Numéro SIRET*		9 2 0 9 6 6 1 1 6 0 0 0 1 3		Néant		☐	
				Exercice N clos le,		31/08/2023	
				Brut		Amortissements, provisions	
				1		2	
						Net	
						3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	2 200 000	AI		2 200 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	154 800	AS	23 651	131 148
		Autres immobilisations corporelles	AT	144 774	AU	25 431	119 343
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	2 499 574	BK	49 082	2 450 492	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	26 644	BU		26 644
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY		
		Autres créances (3)	BZ	7 651	CA		7 651
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE		
Disponibilités		CF	85 785	CG		85 785	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	2 020	CI		2 020	
	TOTAL (III)	CJ	122 101	CK		122 101	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations	(V) CM					
	Ecart de conversion actif*	(VI) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 621 676	IA	49 082	2 572 593	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété *		Immobilités :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



2051 - Bilan Passif avant répartition

2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 5 PSTA		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(123 043)		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	(113 043)		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	2 245 546		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	211 652		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	80 246		
	Dettes fiscales et sociales	DY	148 192		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	2 685 637		
	Ecart de conversion passif*	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 572 593		
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	725 117		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 5 PSTA						Néant ☐	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	1 370 353	FB		FC	1 370 353
	Production vendue	FD		FE		FF	
			biens *				
	services *	FG	744	FH		FI	744
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 371 097	FK		FL	1 371 097
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	3	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 371 100
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	278 928	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	11 384	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	(354)	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	331 618	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	17 053	
	Salaires et traitements*				FY	375 151	
	Charges sociales (10)				FZ	93 049	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	52 385	
			- dotations aux provisions*		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)				GE	1 226	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	210 657
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)						GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	65 044	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)						GU	65 044
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(65 044)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	145 612

Cegid Group

(RENVIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2023

Désignation de l'entreprise SARL 5 PSTA		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	256 834	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	1 640	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	11 182	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	269 656	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(268 656)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 372 100	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 495 144	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(123 043)	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	1 170	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatifs A6	obligatoires A9	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales		1 572		
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		255 261		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		1 640		
Amortissements des immobilisations		11 182		
Produits des cessions d'éléments d'actif			1 000	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

COMPTES ANNUELS / 2023

Période du 31/10/2022 au 31/08/2023

Annexes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL 5 PSTA

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023, dont le total est de 2 572 594 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 123 044 euros.

L'exercice a une durée de 10 mois, recouvrant la période du 31/10/2022 au 31/08/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		2 200 000		2 200 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles		2 200 000		2 200 000
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		163 080	8 280	154 800
- Installations générales, agencements aménagements divers		69 535		69 535
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		83 085	7 845	75 240
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles		315 700	16 125	299 575
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	2 200 000	315 700		2 515 700
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		16 125		16 125
Scissions				
Mises hors service				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

Éléments achetés		2 200 000
Éléments réévalués		
Éléments reçus en apport		

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels		31 931	8 280	23 651
- Installations générales, agencements aménagements divers		10 875		10 875
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier		20 761	6 205	14 556
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles		63 567	14 485	49 082

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 672 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	7 651	7 651	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 021	2 021	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

REMBOURSEMENT SUBROGATION A RECEVOI	4 253

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000 euros décomposé en 10 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 685 637 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	2 245 547	285 027	1 465 993	494 527
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 246	80 246		
Dettes fiscales et sociales	148 192	148 192		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	211 652	211 652		
Produits constatés d'avance				
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 300 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	55 744			
(**) Dont envers les associés	211 652			

Notes sur le bilan

Charges à payer

FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	1 676
INT.COURUS S/EMP.AUP.ETABLT.CRÉDIT	1 291
ASSOCIÉS - INTÉRÊTS COURUS	14 990
DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAYER	21 712
CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PAYER	5 454
ETAT - AUTRES CHARGES À PAYER	10 030
TAXE D APPRENTISSAGE	307

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

CHARGES CONSTATÉES D AVANCE	2 021
-----------------------------	-------

Notes sur le compte de résultat**Chiffre d'affaires**

5 PSTA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 5, Rue du Champ Jacquet
35000 RENNES

920 966 116 RCS RENNES

* * * * *

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT SOUMISE
A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 FEVRIER 2024**
Extrait du texte des résolutions

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale propose d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 août 2023, s'élevant à 123.044,00 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 123.044,00 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Report à Nouveau », la somme de : 123.044,00 euros

TOTAL : 123.044,00 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende depuis la constitution de la Société en date du 28 octobre 2022.

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE
PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29 FEVRIER 2024**
Extrait du procès-verbal

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 août 2023, s'élevant à 123.044,00 euros de la manière suivante :

ORIGINE :

- Résultat net comptable : 123.044,00 euros

AFFECTATION :

- Au compte « Report à Nouveau », la somme de : 123.044,00 euros

TOTAL : 123.044,00 euros

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est fait mention de l'absence de distribution de dividende depuis la constitution de la Société en date du 28 octobre 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour extraits certifiés conformes
La Gérance

